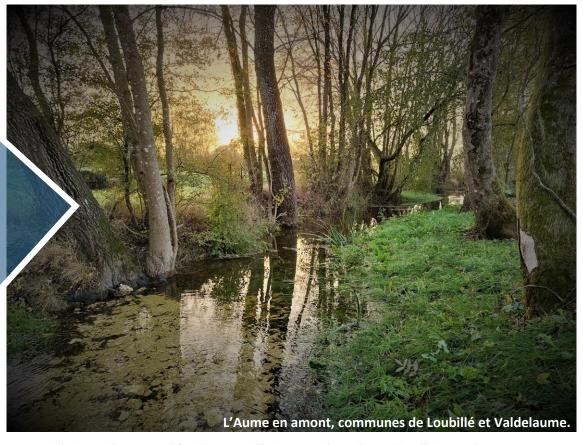


SYNDICAT DES BASSINS VERSANTS AUME-COUTURE, AUGE ET BIEF

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022





« C'est avec beaucoup d'émotions que j'écris ces quelques lignes. En effet, pour le SMABACAB, 2022 aura été marqué par le départ brutal de Franck BONNET, emblématique président de la structure qui aura tant fait pour les milieux aquatiques, investi par passion et dévouement. Nous sommes tous aujourd'hui orphelins de sa personnalité inimitable qui, j'en suis persuadé, restera à jamais gravée dans nos mémoires.

Depuis le mois d'août 2022, j'ai donc eu la lourde tâche et l'honneur de lui succéder en tant que Président du SMABACAB, entouré d'élus et d'agents plus que jamais investis pour poursuivre les actions initiées par nos programmes. Nos travaux de restauration des milieux aquatiques suivent leur cours, avec pour but de rester les plus ambitieux possible en fonction des réalités locales de concertation. Vous trouverez donc tous ces éléments en détail dans ce rapport d'activités 2022.

Le comité syndical et le personnel du SMABACAB se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2023 »

Le Président du SMABACAB : Christophe AUGIER















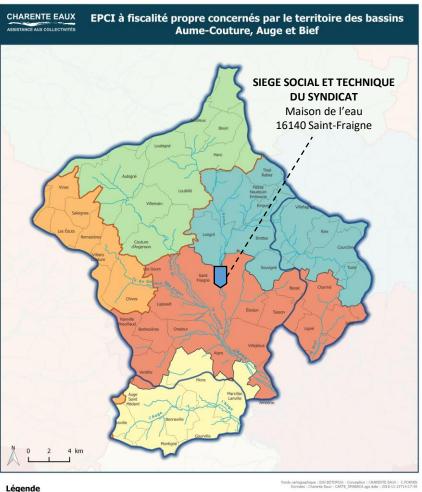


VUE D'ENSEMBLE

PRÉSENTATION DU SYNDICAT

Territoire de compétence





Intercommunalités adhérentes (Soit 57 communes concernées)

> 630 SURFACE DU BASSIN VERSANT (en km²)

> > 23 000

POPULATION STATUTAIRE

Légende

Limites des bassins versants Réseau hydrographique

Limites départementales Limites communales

EPCI à fiscalité propre CC Coeur de Charente

CC du Rouillacais CC Mellois-en-Poitou

CC Val de Charente

GOUVERNANCE



Christophe AUGIER





DIRECTION ET TECHNICIENS

2 Agents



SECRÉTARIAT ET COMPTABILITÉ

1 agent (0.7 ETP)



RÉGIE DE TRAVAUX

4 Agents



Christophe TYRE



ROY



Emmanuel CAQUINEAU



COMBAUD

10 MEMBRES DU BUREAU

42 ÉLUS MEMBRES DU **COMITÉ SYNDICAL**



COMPÉTENCES ET ACTIONS EN COURS

COMPÉTENCES ÉXERCÉES



1° L'AMÉNAGEMENT D'UN BASSIN OU D'UNE FRACTION DE BASSIN HYDROGRAPHIQUE



2° L'ENTRETIEN ET L'AMÉNAGEMENT D'UN COURS D'EAU, CANAL, LAC OU PLAN D'EAU, Y COMPRIS LES ACCÈS À CE COURS D'EAU, À CE CANAL, À CE LAC OU À CE PLAN D'EAU



5° LA DÉFENSE CONTRE LES INONDATIONS



8° LA PROTECTION ET LA RESTAURATION DES SITES, DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES ET DES ZONES HUMIDES AINSI QUE DES FORMATIONS BOISÉES RIVERAINES

OUTILS DE PROGRAMMATION EN PLACE

- 1 Programme quinquennal de revalorisation des cours d'eau (DIG)
- 1 Étude en cours
- **1** Stratégie de restauration et de gestion des zones humides

PROGRAMME	DATES	MONTANT	ÉTAT D'AVANCEMENT
PPG Aume-Couture, Auge et Bief	2022 - 2026	2 623 200 €	Tranche 2/5 (2023)
Etude de bassins, mise en place d'un protocole de suivi	2022 - 2024	300 000 €	Lancement phase 2

PROGRAMME	DATE DE	ACQUISITIONS	RESERVE FONCIERE
	DEMARRAGE	(ha)	(ha)
Stratégie de restauration et gestion des zones humides	2019	15,6	8,2

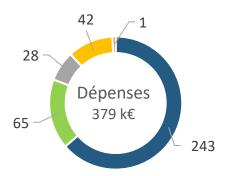
PPG* Aume-Couture, Auge Bief: un nouveau programme pluriannuel de restauration des milieux aquatiques a démarré en 2022, à la suite de sa déclaration d'intérêt général par les services préfectoraux. L'intérêt premier est de posséder un programme à l'échelle de l'ensemble du SMABACAB. Les travaux prévus sont soumis à concertation auprès des riverains avant notre intervention. La principale thématique est la restauration d'un meilleur état hydromorphologique des cours d'eau.

*PPG: Programme Pluriannuel de Gestion

Étude de bassins : En 2022, le SMABACAB a lancé la mise en place d'un protocole de suivi destiné à mieux appréhender les relations nappes-rivières et le fonctionnement des bassins versants Aume-Couture, Auge et Bief. Cette étude doit permettre d'apporter plus de connaissances au SMABACAB sur le fonctionnement de son territoire, afin de mettre en œuvre à terme un programme pluriannuel destiné à l'aménagement global des bassins versants.

Stratégie de restauration et de gestion des zones humides : Cette démarche permet aujourd'hui de restaurer l'élément majeur dans la préservation de la qualité et de la quantité d'eau que sont les zones humides. Très chronophage et fastidieux, ce travail nécessite énormément de concertation locale et de suivi de la part de nos agents.

FONCTIONNEMENT

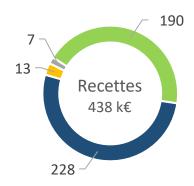


- 012- Charges de personnel et frais assimilés
- 011- Charges à caractère général
- 042- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 65- Autres charges de gestion courante
- 66- Charges financières

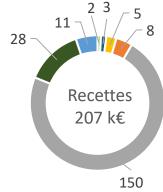
INVESTISSEMENT



- 16- Remboursement emprunt
- 20- Frais d'études, topographie
- 21- Achat de matériaux, plantations, équipements divers
- 23- Acquisitions foncières de zones humides



- 74 Participation des intercommunalités
- 74 Subventions de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- 74- Subventions de la Région Nouvelle Aquitaine
- Autres (70 / 77 / 13)



- 10- FCTVA
- 13- Subventions de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- 13- Subventions de la Région Nouvelle Aquitaine
- 13- Subventions Départementales
- 16- Emprunt
- 040- Opérations d'ordre de transfert
- 041- Remboursement avance réserve foncière

BILAN

- En 2022, le SMABACAB a mis en œuvre la 1ère tranche de son programme pluriannuel de revalorisation des milieux aquatiques. Cette tranche a donc notamment vu la 1ère intervention sur l'amont de l'Aume en Deux-Sèvres, ainsi que le déploiement d'outils de suivis en lien avec l'étude de bassins.
- La stratégie de gestion foncière poursuit son avancée avec l'acquisition de près de 5 ha en zones humides par le SMABACAB, sur lesquels une agriculture compatible avec les milieux humides sera installée.
- Toutes ces démarches seront poursuivies en 2023.
- Face aux augmentations des charges, le SMABACAB a voté une augmentation des contributions des membres pour 2023, passant la cotisation des intercommunalités de 190 000 € à 210 000 € / an. Cette démarche a été opérée pour garantir le maintien de l'équilibre budgétaire en veillant à limiter l'impact pour chaque adhérent.

QUELQUES ACTIONS CLEFS DE L'ANNÉE



Echange de parcelles (obtention de 2 ha en zones humides) + plantation de 500 m de haies sur Oradour et Saint-Fraigne.





Plantation d'1 km sur l'exploitation de Josselin JACQUEMARD, en zones humides et sur versants (communes d'Aigre et Saint-Fraigne)



Restauration morphologique de l'Aume (communes de Valdelaume et Loubillé)

Lancement de la mise en place du protocole de suivi, étude des bassins Aume-Couture, Auge et Bief



Préparation des futurs travaux sur le ruisseau des Martinières (dégagement du lit, commune de Val d'Auge)



Création de radiers permettant de rehausser la ligne d'eau sur l'Aume (Communes d'Ambérac et Fouqueure)



JANVIER

FÉVRIER

Mise en place par la régie de 7 piézomètres permettant le suivi de travaux.





MARS

AVRIL

ΜΔΙ

JUIN

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

Préparation des travaux de restauration morphologique de l'Aume amont (interventions sur la ripisylve, commune de Valdelaume)



Balade gourmande dans les marais de l'Aume à Saint-Fraigne



Installation du nouveau bureau syndical. Election de **Christophe AUGIER** (Président) et de **Renaud COMBAUD** (4° Vice-Président).



Ciné débat autour du film « Tu nourriras le monde »



Plantation de 2 km de haies en lit majeur et sur versants (Communes d'Oradour, Aigre et Saint-Fraigne)

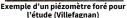


QUELQUES ACTIONS DE L'ANNÉE

La mise en place d'un suivi piézométrique étendu

Dans le cadre de son étude, le SMABACAB cherche à mieux connaître le fonctionnement hydrologique de ses bassins versants. Cela passe par la mise en œuvre de différents dispositifs de suivis, et notamment de piézomètres, permettant de connaître les variations de hauteurs de nappes. Certains ont été mis en place par le bureau d'étude CPGF HORIZONS, retenu pour la réalisation de notre étude, et d'autres par la régie du SMABACAB, sur des secteurs plus précis autour de travaux réalisés ou prévus. De par ces actions, nous disposerons d'une meilleure connaissance de nos milieux aquatiques sur les 3 bassins versants gérés par le SMABACAB.





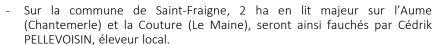


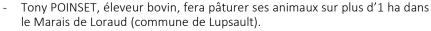
Piézomètres disposés autour de morphologique (Empuré)

Les premiers Baux Ruraux à Clauses Environnementales du SMABACAB

Les acquisitions en zones humides visent à réorienter l'agriculture qui y est pratiquée pour la rendre compatible avec les milieux humides. Un Bail Rural à Clauses Environnementales (BRCE) est proposé aux agriculteurs locaux volontaires pour exploiter ces parcelles acquises selon un cahier des charges préalablement approuvé. Il s'agit de limiter l'utilisation de produits phytosanitaires et fertilisants, de ne pas drainer ni remblayer, de maintenir des infrastructures agroécologiques et des surfaces en herbe, et de définir les modalités de fauche et de pâturage.

En 2022, 3 BRCE ont été contractualisés sur des parcelles acquises par le SMABACAB:





Enfin, la commune de Saint-Fraigne installera son projet de maraichage biologique sur 1,5 ha.

Le SMABACAB cherche systématiquement à placer les parcelles dont il est propriétaire en gestion agricole adaptée aux milieux humides, avec des exploitants locaux.





Elevage et maraîchage en zones humides, contractualisés en BRCE

Lancement du déstockage de la réserve foncière de Longré

En 2022, le SMABACAB a lancé le déstockage de la réserve foncière située autour du lieu-dit Le Vivier à Longré, constituée entre 2019 et 2021. L'objectif est de proposer ces parcelles (d'une surface cumulée de 8,2 ha) à l'échange aux propriétaires exploitants du périmètre d'animation foncière le plus proche, La Gibauderie, sur les communes de Saint-Fraigne et Longré. A terme, le résultat est double ; le SMABACAB devient propriétaire en zone humide et d'expansion de crue, et les exploitants concernés conservent leur surface exploitable. En partenariat avec la SAFER, le SMABACAB a donc rencontré les exploitants de La Gibauderie afin que ces échanges soient faits de manière globale et concertée. Les premières propositions d'échanges permettront au SMABACAB de préserver/restaurer et valoriser plus de 4 ha de zones humides. Cette action se poursuit et la finalisation des premiers échanges est prévue pour 2023.



Parcelle le long de l'Aume, prochainement échangée et mise en gestion sous BRCE

Rapport réalisé en collaboration avec:

